

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la  
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de  
Nancy

Commune de  
Seichamps

## DELIBERATION

### CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars à vingt heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de M. le Maire, adressée le 07/03/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

Nombre de membres dont le  
conseil doit être composé : ..... 0

Nombre de conseillers en  
exercice : ..... 27

Date de convocation :  
7 mars 2023

**Présidence** : Henri CHANUT, maire.

#### **Etaient présents** :

CHANUT Henri, TREIBER Pascale, GUILLIN Stéphane, BERGE Dominique, BRZAKOVIC Borisav, CHARPENTIER Florent, COLNOT Charles, COULOMBE Pascal, DECLERCQ Alain, FORTINI Roland, GARCIA Juan-Ramon, GLESS Danielle, KEINERKNECHT René, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, MANGEOT Pascal, MARTIN Frédéric, OGER Rachel, PARET Evelyne, ROZOT Jocelyne, SCHNEIDER Pierre, VERON Armelle, VIVIER Macha

**Mandat de procuration** : CHAKMA-HENRION Véronique à VIVIER Macha, DOERLER Marie à OGER Rachel, DUBAS Patrick à FORTINI Roland, KRIER Catherine à PARET Evelyne, ROYER Clément à CHANUT Henri

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Madame BERGE Dominique

Membres présents.....22

Absents ayant donné mandat de procuration.....5

Absents.....0

Votants.....27

### **Délibération DELIB 12 2023**

**Marché d'exploitation des installations de génie climatique des bâtiments communaux**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
22	5	27	0	0	0

## **Rapporteur : Juan-Ramon GARCIA**

### **Exposé des motifs :**

Dans le cadre de l'appel d'offres ouvert lancé pour le marché « Exploitation des installations de génie climatique des bâtiments communaux », la commission d'appel d'offres s'est réunie lundi 6 mars 2023 afin d'examiner la recevabilité des candidatures et le rapport d'analyse des offres en vue de l'attribution du marché.

La collectivité était assistée dans cette démarche par un bureau d'études d'ingénierie spécialisé pour la passation et le suivi du contrat d'exploitation des installations de génie climatique.

Le marché comprend les prestations suivantes :

- **P1** : la fourniture de combustible nécessaire au chauffage
- **P2** : l'entretien, la maintenance et la conduite des installations de génie climatique pour l'ensemble des sites
- **P3/1** : le gros entretien et le renouvellement des matériels pour l'ensemble des sites.
- **P3/2** : les travaux d'amélioration techniques

La durée du marché est de 10 ans.

Au vu de ce rapport et des explications complémentaires qui lui ont été fournies, la commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché à :

<b>Attributaire : ENERLOR</b>	<b>Montant annuel</b>
<b>P1</b>	294 971 €HT
<b>P2</b>	24 280 €HT
<b>P3/1</b>	10 067 €HT
<b>P3/2</b>	15 160 €HT
<b>TOTAL</b>	<b>344 478 €HT</b>

La prise d'effet du nouveau marché est fixée au 1<sup>er</sup> avril 2023

### **Délibération**

Vu les propositions de la commission d'appel d'offres réunie le 6 mars 2023, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise ENERLOR.

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Affiché le 15 mars 2023  
Henri CHANUT,  
Maire.